

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et solidaire

Conseil général de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 19 novembre 2019

**portant nomination au comité ministériel d'audit interne du ministère de la transition
écologique et solidaire**

NOR : TREV1906716A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le décret n°2011-775 du 28 juin 2011 relatif à l'audit interne dans l'administration ;

Vu le décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Vu l'arrêté modifié du 6 janvier 2012 portant création du comité ministériel d'audit interne du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 2 octobre 2015 relatif aux missions et à l'organisation du Conseil général de l'environnement et du développement durable pris pour l'application du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, en leur qualité de personnalité extérieure choisie pour leur compétence en matière d'audit interne, membres du comité ministériel d'audit interne du ministère de la transition écologique et solidaire :

Sur proposition de la vice-présidente du Conseil général de l'environnement et du développement durable :

– M. Jean-François MONTEILS, président de la chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine,

– M. Sébastien LEPERS, conseiller référendaire à la Cour des comptes,

– Mme Annie BRESSAC, ancienne directrice de la recherche de l'IFACI,

– Mme Bénédicte GERARD, cheffe de la mission audit interne d'Universcience, établissement public du palais de la découverte et de la cité des sciences et de l'industrie.

Article 2

Est nommé, en sa qualité de coordonnateur de mission d'inspection générale territoriale du Conseil général de l'environnement et du développement durable, en remplacement de Noël MATHIEU, coordonnateur de la mission d'inspection générale territoriale Rennes du Conseil général de l'environnement et du développement durable :

Sur proposition de la vice-présidente du Conseil général de l'environnement et du développement durable :

– M. Philippe GUILLARD, coordonnateur de la mission d'inspection générale territoriale Marseille du Conseil général de l'environnement et du développement durable

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 19 novembre 2019

La ministre de la transition
écologique et solidaire

Elisabeth BORNE